

CHABLIS

info

PRINTEMPS 2005 - N°36

Agenda

MAI

Dimanche 1^{er} : Randonnée Cyclo du Chablisien à partir de 8H00 et randonnée pédestre

Jeudi 5 à Samedi 7 : Terroirs et Vignobles Attelages de l'Yonne

Jeudi 5 au Dim 8 : Exposition Thème « Bécassine » au Foyer Municipal

Samedi 7 : Marché aux fleurs organisé par l'Office du Tourisme

Dimanche 8 : Tournoi de rugby à 7

Lundi 9 : Mini-concert organisé par l'Ecole de Musique à 19H00

Mardi 10 : Mini-concert organisé par l'Ecole de Musique à 19H00

Jeudi 12 : Mini-concert organisé par l'Ecole de Musique à 19H00

Samedi 14 : Marché aux vins organisé par l'Office du Tourisme / Mini-concert organisé par l'Ecole de Musique à 19H00

Samedi 21 : Cinéma

Dimanche 22 : Randonnée organisée par le Hand-Ball

Samedi 28 : Pièce de théâtre par la Gidouille au Foyer Municipal à 20H30

Dimanche 29 : Pièce de théâtre par la Gidouille au Foyer Municipal à 17H00
Festival de musique à l'église de Chemilly/Serein à 19h30

Mardi 31 : Comédie musicale, Festival et Musique à Beines salle des Beauroy à 20h30

JUIN

Expositions d'artistes salle de la Prévôté organisées par l'Office de Tourisme

Jeudi 2 : Festival de Musique de Chablis à la Cave du Foyer à 20h30

Samedi 4 : Festival de Musique de Chablis à la Collégiale Saint Martin à 18h30
Sortie des enfants de Milly

Dimanche 5 : Festival de Musique de Chablis à la Collégiale Saint Martin à 15h30
Concours de pétanque organisé par le Comité des Fêtes de Poinchy

Samedi 11 : Gala du Twirling au gymnase / Cinéma

Dimanche 19 : Fête de la randonnée au Pâtis > 15 km par Courgis le matin et 10 km par Chichée l'après-midi

Mardi 21 : Fête de la Musique

Vendredi 24 : Concert à la Collégiale Saint Martin par la Fanfare et l'Ecole de Musique

Samedi 25 : Feu de la St Jean à Milly et à Poinchy organisé par les Comités des Fêtes de Milly et Poinchy

Dimanche 26 : Randonnée organisée par Rencontres et Loisirs à Fyé

JUILLET

Expositions d'artistes salle de la Prévôté organisées par l'Office de Tourisme
Visites commentées de la Collégiale St Martin organisées par l'Office de Tourisme

Samedi 2 : Randonnée Cyclo de la Municipalité de Poilly-sur-Serein à partir de 13H30

Sam 2 et Dim 3 : Concours d'attelage à Chemilly-sur-Serein / Cinéma

Sam 2, Dim 3 et Lun 4 : Retour du 40^{ème} anniversaire du jumelage Chablis-Ferrières à Ferrières

Vendredi 8 : Sortie des Enfants de Poinchy

Mercredi 13 : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal

Jeudi 14 : Jeux aux Pâtis / Kermesse à Milly et Poinchy organisée par les Comités des Fêtes de Milly et Poinchy

Samedi 16 : Concert de Rock place de l'Eglise à Milly

Samedi 23 : Cinéma

Le spéléo-club de Chablis sera présent au salon des RECID'EAU qui se déroulera les 27, 28 et 29 Mai à Auxerreexpo. Le club organise également un week-end de découverte de la spéléo à Saint-Aubin -Châteauneuf les 1 et 2 Octobre 2005.

Enfin, le spéléo-club de Chablis a désormais son site Internet : <http://scchablis.ffspeleo.fr/>

Édito du Maire

Chers amis,

L'édition de printemps de « Chablis-Info » est consacrée dans sa majeure partie au budget 2005 de la commune de Chablis.

Comme chaque année, le budget est la traduction des actions menées par la municipalité.

Il a été bâti en respectant nos engagements dans la durée et comme je l'avais annoncé, sans augmentation des taux d'imposition.

Ce budget s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 3 307 282 € et en investissement à hauteur de 1 883 686 €.

Pour la partie fonctionnement, les principales caractéristiques sont : le maintien des frais de personnel à 40 %, alors que la moyenne nationale oscille près des 50 %, et la compatibilité des emprunts avec les ressources de la commune.

Pour ce qui concerne l'investissement, un effort important sera fourni en direction des bâtiments avec d'importants travaux d'entretien et de réhabilitation.

Dans le cadre de l'opération cœur de village, je citerai la réhabilitation du logement de la mairie annexe de Poinchy ainsi que l'aménagement de la salle des fêtes.

Et dans le cadre de la restructuration de la Trésorerie de Chablis, le logement de fonction sera également réhabilité.

Le budget annexe eau et assainissement qui s'équilibre en section d'exploitation à 414 500 € et en section d'investissement à 1 395 000 € sera consacré dans sa plus grande part à la création d'un bâtiment pour le séchage des boues, à la connexion des réseaux d'eau potable et à l'étude pour l'assainissement des quartiers « Bretauche » et « Reugny ».

Je terminerai par la révision du PLU qui constitue un enjeu majeur pour l'avenir de Chablis tant sur le plan social que sur le plan économique.

Voici en quelques lignes, ce que je souhaitais vous présenter en vous laissant le soin de découvrir plus en détail ces différents points du budget ainsi qu'un éventail de la vie chablisienne, des actions menées et d'une page d'histoire consacrée au budget que notre historien, Jean-Paul DROIN nous a gratifié pour la circonstance.

Bonne lecture

PATRICK GENDRAUD



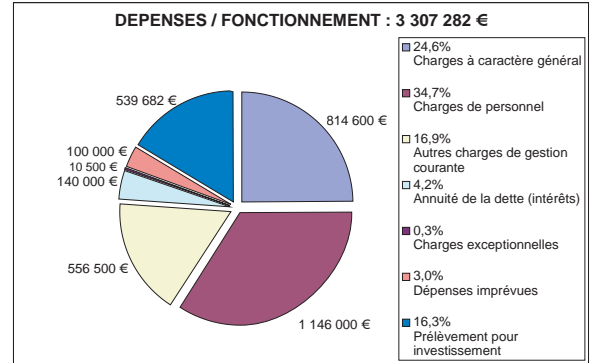
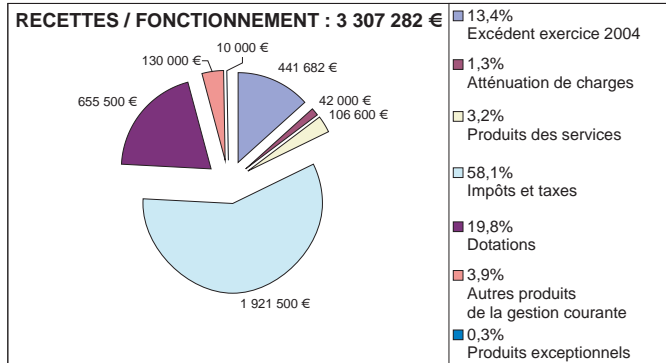
Le budget de la commune a été voté le 24 Mars 2005 en Conseil Municipal.

BUDGET GÉNÉRAL

Le budget général s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 3 307 282 € et en investissement à hauteur de 1 883 686 €.

L'emprunt devant être réalisé pour 2005 s'élève à 721 154 €.

BUDGET GENERAL DE FONCTIONNEMENT : 3 307 282 €

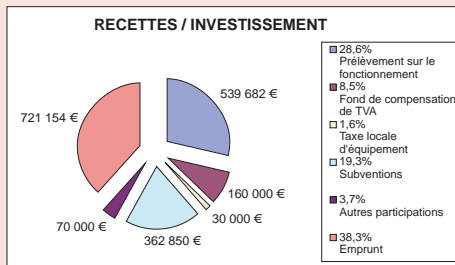


BUDGET GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT

1 883 686 €

Hors remboursement de la dette et reprise du déficit 2004, le total des travaux d'investissement est de 1 471 600 €, réparti de la façon suivante :

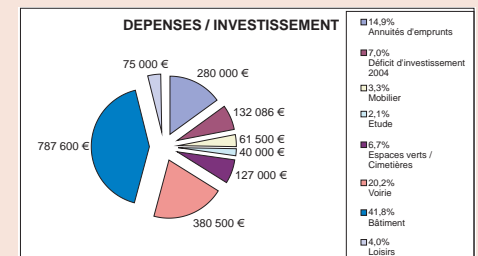
- modernisation du site Internet
- renouvellement des matériels pour les services (panneaux de signalisation, protection contre l'incendie, contre les accidents, véhicule)
- voirie : modernisation des rues de la Planchotte,



Laffite (solde des travaux), Mocques Paniers et de la Poterne, ainsi qu'à Milly et Poinchy, création d'un parking à la Poterne, réfection des cours de l'école élémentaire Tacussel et de l'Hôtel de Ville

- éclairage public : 2ème tranche rue Auxerroise, jusqu'à l'entrée de la ville et modernisation des réseaux à Fyé, à Poinchy et dans le quartier des Epinottes
- espaces verts / cimetières : fleurissement des ponts (rue de Chichée et ceux de Poinchy), modification des panneaux d'entrée de ville à Fyé, Milly et Poinchy, création de nouveaux décors à Chablis, travaux de reprise des concessions à Milly et à Poinchy, réfection du mur du cimetière de Chablis et travaux dans les forêts suivant le programme arrêté avec l'ONF
- loisirs / festivités : 2ème tranche du pavoiement de Chablis, nouveaux décors pour les illuminations lors des fêtes de fin d'année, aménagements liés à la baignade pour l'été

• bâtiments : réfection de la toiture du Foyer Municipal, mise en sécurité des installations électriques, réfection de la salle du Conseil Municipal, remplacement de la chaudière de l'Hôtel de Ville, 2ème tranche de renouvellement des huisseries à l'école maternelle Tacussel, réhabilitation du logement de la mairie annexe de Poinchy, aménagement de la salle des fêtes de Poinchy, réhabilitation du logement de la trésorerie et révision du PLU.



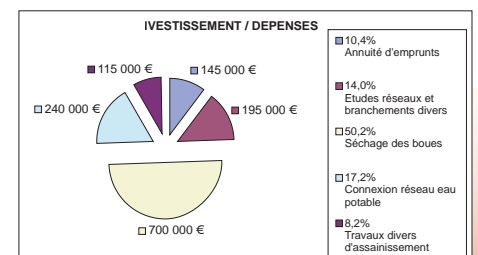
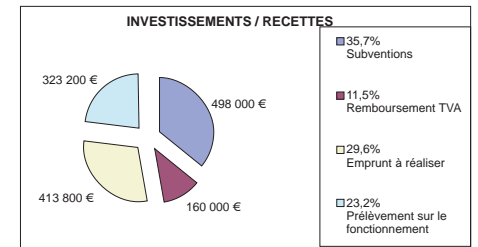
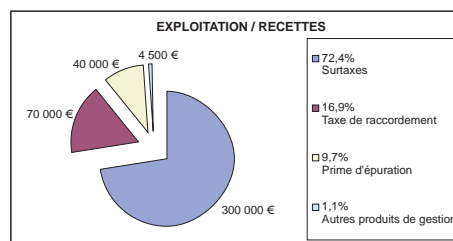
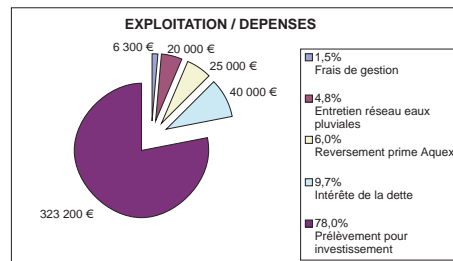
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Les réalisations programmées sont :

- pose de branchements et contrôle des branchements
- connexion des réseaux d'eau potable
- création d'un bâtiment pour le séchage des boues
- étude pour l'assainissement des quartiers « Reugny » et « Breauche »
- mises aux normes du réseau d'assainissement (station d'épuration)

EXPLOITATION : 414 500 €

INVESTISSEMENT : 1 395 000 €



BUDGETS ANNEXES

• Zone d'activité des Lys :

Fonctionnement : 43 781 € (21 272 € de cession d'immeubles et 22 509 € d'excédent 2004)

Investissement : 43 781 € (prélèvement sur fonctionnement), cette somme servira à combler le déficit d'investissement 2004 (23 781 €) et à régler le solde de la création d'une voie dans la zone des Lys (20 000 €).

• Funérarium :

Fonctionnement : 40 256 €

Investissement : 124 189 € (40 126 € de prélèvement sur le fonctionnement, 51 000 € de subventions et 33 063 € d'emprunt), cette somme permettra de renflouer le déficit 2004 (4 189 €) et de réaliser les travaux de mise aux normes du bâtiment (120 000 €).

IMPÔTS ET TAXES

Impôts et taxes :

Les taux des divers impôts locaux ne seront pas modifiés, soit :

- Taxe d'habitation : 11,97 %
- Taxe sur le foncier bâti : 18,92 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 48,13 %
- Taxe professionnelle : 10,19 %

Concernant le budget annexe de l'eau et de l'assainissement, les différentes taxes et surtaxes restent inchangées :

- Surtaxe eau potable : 0,43 €/m³

Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

Informations municipales

Les analyses d'eau potable pratiquées le 30 Novembre 2004, le 7 Décembre 2004 et le 22 Février 2005 sont conformes aux normes.

Le syndicat d'aménagement de la vallée du Serein a instruit une enquête publique fin Février- début Mars concernant la restauration et l'entretien des berges de la rivière pour les dix ans à venir. De plus, un groupement de lutte contre les ragondins doit être installé sur le secteur de Chablis sous l'égide de la DDAF.

Le centre aéré estival accueillera les enfants à partir du 7 Juillet 2005 dans les locaux de l'école Ferrières.

Cimetière de Chablis

Le projet de règlement du columbarium est accepté. Les usagers de la crémation pourront disposer d'un environnement et d'aménagements spécialement destinés à recevoir les cendres des défunts pour la dispersion et l'inhumation d'urnes. Les tarifs des diverses concessions, ainsi que ceux adaptés au columbarium, sont adoptés.

Finances communales

Le contrat de nettoyage du marché bourguignon est modifié. Il tient compte désormais de la modification du nom de la société de nettoyage, en l'occurrence, la Coved.

Les conseillers municipaux, afin de venir en aide aux victimes du raz de marée en Asie, souhaitent plutôt privilégier le long terme en parrainant directement des enfants sur place. Ce dossier est mis à l'étude.

Les tarifs communaux votés pour l'exercice 2004 sont applicables en 2005.

Voirie et réseaux

EDF va modifier le réseau « moyenne tension » au cours de l'année 2005.

Les conseillers municipaux acceptent le cahier des charges concernant les modifications à apporter sur le réseau d'eau potable à Milly

et à Poinchy, mais aussi concernant l'interconnexion des réseaux de Chablis. Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 200 000 € hors taxes.

L'avant-projet concernant l'auto surveillance de la station d'épuration est accepté. Le coût prévisionnel s'élève à 93 000 € hors taxes. L'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général sera sollicitée.

L'installation de l'unité de séchage des boues à la station d'épuration a été confiée à la société OTV MSE pour un coût de 528 000 € hors taxes. La commission d'appel d'offres ayant donné un avis favorable à ce dossier, l'Agence de l'Eau et le Conseil Général subventionnent ce projet. Ce choix fait suite à la liquidation judiciaire de la société préalablement retenue.

Le cabinet Merlin assurera la maîtrise d'œuvre concernant les futurs travaux de voirie, d'aménagement urbain, de pose des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement des eaux usées. Il lui sera confié le plan de zonage concernant l'assainissement.

Personnel communal

L'actualisation du régime indemnitaire est repoussée, les conseillers municipaux estimant que la Commune de Chablis n'avait pas à compenser l'alourdissement des prélèvements sociaux sur les salaires des agents.

Afin de tenir compte de l'évolution de carrière de certains agents et aussi pour permettre la pérennisation d'un emploi jeune, le Conseil Municipal décide de créer les postes de travail suivants : un agent administratif et un adjoint administratif principal de 2ème classe au secrétariat de mairie, un chef de garage au service « Bâtiments – Voirie », un agent d'entretien qualifié au service « Jardins municipaux » et un agent d'entretien qualifié au service « péri-scolaire ».

Urbanisme

Les conseillers municipaux ont exprimé lors d'un débat, leurs souhaits quant à l'établissement d'un plan local d'urbanisme, arrêtant les

orientations générales du plan d'aménagement et développement durable (PADD). Ces orientations générales se définissent autour de cinq points, après avoir arrêté les enjeux pour ce développement durable :

- Préservation d'un cadre paysager de qualité
- Prise en compte de l'environnement
- Atteindre 3 000 habitants en l'an 2020, en favorisant la création de logements neufs et en permettant la réhabilitation des logements anciens mais aussi en favorisant la création de services et commerces
- Asseoir l'économie en tenant compte de la spécificité de Chablis et du vignoble et en permettant l'arrivée d'entreprises nouvelles
- Définition des axes de développement urbain, en privilégiant des jonctions fortes entre Chablis, Milly et Poinchy

Affaires diverses

Les conseillers municipaux ont pris connaissance du dossier de demande de permis de construire pour un supermarché Aldi. En l'état actuel de la réglementation et en fonction des éléments fournis dans la demande de permis de construire, rien ne s'oppose à l'instruction de cette demande.

Budget 2005 : dans le cadre de la préparation de ce budget, les conseillers demandent qu'une solution provisoire soit trouvée afin d'ouvrir une baignade à Chablis. La commission « voies et réseaux » est chargée d'étudier la faisabilité de l'installation d'un bassin définitif.

Le programme définitif de l'opération « Cœur de Village » est adopté et il sera transmis pour accord au Conseil Régional de Bourgogne. Il s'agit de créer ou réhabiliter 7 logements, un local associatif, d'aménager les salles communales de Poinchy et de Milly, et les places Lafayette et des Peulons.

Les contrats de maîtrise d'œuvre avec Mr Yves Botte pour le logement et la salle communale de Poinchy et le logement du Trésor Public sont acceptés.

BECASSINE

« J'ai 100 ans » : déjà ! s'exclame Bécassine. Et pourtant, notre héroïne de la première BD française, née en Janvier 1905, dans le magazine « La Semaine de Suzette » des éditions Gauthier-Languereau, ne pensait pas à un tel destin. Sous son air naïf, elle fut cependant, au cours de sa vie pleine de rebondissements, aussi bien servante dévouée, maladroite, attendrissante, accumulant bêtises naïves et sottises de toute espèce que nounou attachante et la plus « comique » auprès des enfants. Elle devient alors, au service de Madame de Grand Air, la nourrice exclusive d'une jeune orpheline, Loulotte, qui la mènera dans de nouvelles aventures... Venez découvrir l'exposition de Madame Marie-Edith CHARLES du 5 au 8 Mai 2005 au Foyer Municipal de Chablis, avec la participation des



musées de LADUZ -section jouets- près d'Aillant-sur-Tholon (Yonne), de Cerisiers (Yonne), la Grange à Janou, de Maisons-les-Chaource (Aube) -les poupées-, de Lusigny-sur-Barse (Aube) -les automates- et de l'Ecole Tacussel de Chablis.

JACQUELINE MAUNOURY DUFOUR

DOJO

Réalisé en 1995, le Dojo est la propriété du Syndicat Intercommunal du Collège de Chablis.

Depuis plusieurs années, des malfaçons ont été constatées sur le plancher, notamment au niveau du tatami qui avait tendance à s'enfoncer dans le sol. En février 2005, ont été entrepris des travaux de réhabilitation pour reprendre l'ensemble du revêtement. D'autres soucis se sont greffés comme l'infiltration d'eau par les fenêtres, par les couvertines des murs, la condensation visible au plafond, la dégradation des enduits extérieurs due également aux infiltrations d'eau.

La remise en état complète du Dojo est en cours.

SALLE DES PEULONS

Des artistes en herbe !

Les enfants de la garderie péri-scolaire ont réalisé des dessins pour agrémenter les murs de la cantine. Les parents peuvent être fiers !



PARRAINAGE

Suite à l'émotion suscitée par le raz de marée survenu en Asie à la fin 2004, la municipalité de Chablis a souhaité s'inscrire dans le mouvement de solidarité internationale. L'ensemble du conseil a souhaité privilégier une action de terrain sur le long terme plutôt qu'un don ponctuel. Il a ainsi été décidé de parrainer un enfant tout au long de sa scolarité. Le dossier est en cours et, bien sûr, dès que toutes les informations nous seront parvenues, nous vous présenterons votre filleul. Nous aimerions en effet que l'ensemble des chabliens qui le souhaiteront puisse participer à ce parrainage.

Quelques informations sont cependant déjà disponibles. Le conseil a souhaité parrainer une petite fille car, bien souvent, les plus déshérités parmi les déshérités sont des filles. Un exemple: dans une fratrie, si un seul enfant peut être envoyé en classe, ce sera un garçon... Il existe de très nombreuses associations de parrainage parmi lesquelles il a fallu choisir. L'association Aide et Action a retenu notre attention car il s'agit de la première association française de parrainage. Cette association a par ailleurs été récompensée par sa transparence financière.

Nous n'avons pas donné de directive à l'association quant au pays d'origine de notre future filleule. Donc l'enfant sera peut-être un ressortissant d'un des pays victimes du raz de marée mais ce n'est pas certain. En effet, les dons ont afflué massivement vers ces pays et il est possible qu'il soit, pour le moment, préférable d'apporter de l'aide ailleurs. Enfin, il faut savoir que l'aide apportée à un enfant est mutualisée localement. Il n'est pas question en effet de privilégier l'un en laissant ses voisins dans le dénuement le plus complet.

La suite dès notre prochain numéro.

PATRIMOINE

Le prix régional du patrimoine, créé par le Conseil Régional de Bourgogne et cinq associations attachées à la sauvegarde du patrimoine, récompensera cet automne des propriétaires pour leurs efforts de restauration.

Ce prix permet la découverte d'un patrimoine souvent méconnu ou parfois menacé d'abandon – château, pigeonnier, maison paysanne, manoir, demeure de caractère, cadole, parc, jardin... C'est pourquoi, il semble important de la faire davantage connaître.

Si vous avez restauré votre propriété en 2003 ou 2004, vous avez jusqu'au 31 Mai 2005 pour poser votre candidature au Prix Régional du patrimoine – d'une valeur comprise entre 1 500 et 10 000 €. Les dossiers sont à demander par fax au Conseil Régional (03.80.44.35.90) ou à télécharger sur www.cr-bourgogne.fr.

Si vous n'avez pas encore achevé vos travaux, il vous sera toujours possible de concourir l'an prochain.

Qu'est-ce que c'est ?

C'est avant tout et surtout le Centre de Loisirs de Chablis. Il fonctionne en général durant 5 semaines réparties sur Juillet/Août. Il est ouvert aux enfants âgés de 4 ans (révolus) à 11 ans.

Qui s'en occupe ?

Une équipe de 9 bénévoles qui œuvre pour le bien-être de vos enfants et par la même occasion pour votre bien-être à vous, parents, durant l'été.

Ce que nous avons fait en 2004 ?

Le Centre de Loisirs fonctionne depuis maintenant 22 ans et cela grâce aux équipes précédentes.

Voilà déjà un an que nous avons repris le flambeau. Notre objectif était de préserver ce centre de loisirs, car nous (mamans et papas) en avons déjà eu tous besoin pour nos progénitures.

Reprendre une association de ce genre tout en étant novices dans son fonctionnement nous a permis de comprendre l'importance des institutions telle que Jeunesse et Sports, de découvrir les joies de « la lenteur administrative », de prendre connaissance des lois relatives à l'enfance et de se rendre compte que tout n'avance pas toujours comme nous le voudrions.

Il y a eu les déclarations à effectuer dans des délais très courts étant donné la date à laquelle nous avons repris le dossier, il y a eu le recrutement des animateurs (5 BAFA et 3 stagiaires), d'une employée

de service et celui du directeur, qui s'est révélé un vrai parcours du combattant tant la pénurie de candidats, pour assurer la direction, est grande (nous n'avons trouvé la directrice qu'une semaine avant le jour J), il y a eu les inscriptions alors que le poste de directeur n'était toujours pas pourvu et enfin le 05 Juillet 2004 l'ouverture des portes du Centre de Loisirs de Chablis.

Des sorties variées ont eu lieu notamment : piscine, bowling, poney, VTT, mini-camps, parc d'attractions tels que parc Astérix, Nigloland, parcs aquatiques, parc accrobranche, rencontre sportive avec un Centre de Loisirs auxerrois, séjour d'une semaine dans le Doubs pour les plus grands, sortie au jardin de Laborde pour les petits (cueillette et préparation de mets avec leurs récoltes), jeux extérieurs, jeux d'eau...

Un grand merci à Valérie, notre directrice, que dis-je ? « La Directrice », qui a su organiser en très peu de temps et gérer le Centre d'une main de maître et à notre personnel encadrant.

Nous avons reçu une aide particulièrement efficace du personnel communal de la mairie de Chablis et pour cela nous les remercions.

Notre récompense a été de voir tous ces enfants le dernier jour, verser des larmes de joie mais aussi de tristesse lorsque le moment de l'au revoir est venu.

Nous rappelons aux parents que l'Association est ouverte à tous et que vous pouvez nous rejoindre même si vous disposez de peu de temps.

Les membres de l'Association Familiale du Chablisien ont procédé à leur Assemblée Générale le 23 Mars dernier à Chablis. 132 enfants de Chablis, du canton et d'ailleurs ont fréquenté le Centre l'été passé durant 5 semaines de fonctionnement, ce qui représente 103 familles.

71 % des enfants qui ont fréquenté le Centre sont issus de la commune de Chablis et 92 % des enfants sont issus de la Communauté de Communes du Chablisien. Les 4-6 ans représentent 33 enfants (11 filles et 22 garçons) de l'effectif total et les 6-11 ans représentent quant à eux, les 99 enfants restant (41 filles et 58 garçons).

Le résultat de la saison 2004 était donc plus que satisfaisant.

Pour 2005, les camps sont en phase terminale de programmation et les sorties seront toutes aussi nombreuses. Les bulletins de pré-inscription seront diffusés dans les écoles et des affiches d'information seront distribuées dans toutes les mairies du canton de Chablis.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le siège social de l'Association en écrivant à la Mairie de Chablis - Place Lafayette - BP 11 - 89800 CHABLIS ou à la Présidente, Madame Sandrine THEVENEAU - 2 Rue du Gain - 89800 CHICHEE.

Des dossiers d'inscription sont à la disposition des intéressés à l'accueil de la mairie.

*Pour l'Association, la Présidente,
SANDRINE THEVENEAU*



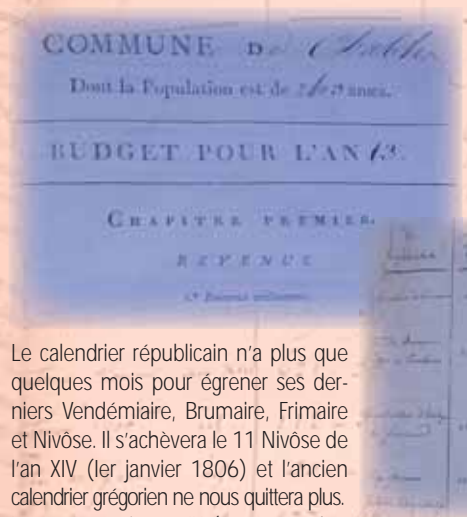
Le budget de la Ville de Chablis en l'an XIII de la République

Par Jean-Paul DROIN

Nous sommes entre 1804 et 1805. Chablis compte alors 2 403 âmes.

Pour certains, la Révolution de 1789 tant attendue n'est plus qu'un amer souvenir. Les nouvelles institutions ont bien du mal à se mettre en place.

Napoléon 1er vient d'être couronné Empereur à Paris en présence du Pape Pie VII. Préférant abandonner son projet de débarquement en Angleterre, il vient d'envahir l'Allemagne. La flotte franco-espagnole va être anéantie à Trafalgar par l'Amiral Nelson. Les Empereurs d'Autriche et de Russie ont été battus à Austerlitz dans la célèbre bataille dite « des trois Empereurs. »



Le calendrier républicain n'a plus que quelques mois pour égrener ses derniers Vendémiaire, Brumaire, Frimaire et Nivôse. Il s'achèvera le 11 Nivôse de l'an XIV (1er janvier 1806) et l'ancien calendrier grégorien ne nous quittera plus.

Le 20 Brumaire an IX (11 novembre 1800), le premier Préfet du département de l'Yonne, ROUGIER DE LA BERGERIE nommé Pierre Edme Alexandre CHERON maire de Chablis en remplacement de Balthazard François REGNARD, démissionnaire.

Il y a exactement deux cents ans, entre Germinal et Floréal (19-20 avril 1805), le maire, entouré de ses huit conseillers municipaux, essayait de redresser les finances municipales.

Plusieurs années consécutives de déficit avaient mis à mal les revenus disponibles. La Commune avait bien du mal à digérer ses nombreuses

acquisitions effectuées en 1791 lors de la vente des biens nationaux.

Et pour couronner le tout, le 16 mai 1802, une terrible gelée avait détruit entièrement la récolte des 520 ha de vignes situées sur la Commune. Si les vigneronns avaient du mal à s'en remettre, les finances de la Ville n'allaient pas mieux.

LE CONSEIL MUNICIPAL A UNE IDÉE DE GÉNIE

La Commune de Chablis possédait depuis un temps immémorial 600 arpents de terrains vagues divisés en plusieurs grandes parcelles. Elles se situaient principalement entre la vallée de Vaucharme et la route de Préhy.

Dans un document de 1516, elles sont décrites comme faisant partie depuis toujours des «usages» des habitants et sont «en friches, déserts, buissons et bruyères ; elles servent au pasturage des bestiaux».

Une loi de 1793 obligea la Commune à partager les biens communaux avec les habitants. Chacun se retrouva avec des parcelles incultivables parce que minuscules et trop éloignées de la Ville.

La municipalité pressa le Préfet de faire annuler cette loi afin de retrouver ses biens communaux. Pour appuyer sa démarche, le Maire argumenta que ces parcelles n'étaient toujours pas cultivées. La Commune pourrait les louer à quelques gros fermiers et le revenu serait alors de l'ordre de 4 à 5 000 frs.

Ainsi les chablisienns devaient rendre ce qu'on leur avait donné dix ans auparavant.

Les habitants se firent menaçants, la mairie puis la préfecture prirent peur.

Finalement, le Préfet ne donna pas son accord.

Il fallait trouver d'autres sources de revenus. Le conseil municipal, n'étant pas à court d'idées, pensa rétablir un octroi (droit dû pour l'entrée de certaines denrées dans la ville). Il y avait cependant un problème : les murs de fortifications qui entouraient la Ville étaient en mauvais état. Il aurait fallu les réparer, d'ailleurs c'est pour éviter ces frais que la

Commune avait consenti à vendre, depuis plusieurs années déjà, des pans de murs aux riverains. Ceux du faubourg tombaient en ruine. Les chablisienns pouvaient rentrer avec des marchandises sans contrôle possible. Cette idée fut vite abandonnée.

Le conseil dut donc recourir aux centimes additionnels.

UN BUDGET PRÉVISIONNEL PRUDENT

Le budget de l'an XIII du 1er vendémiaire (23 septembre 1804) au 5^{ème} jour complémentaire (22 septembre 1805) fut des plus pessimistes :

❶ les revenus ordinaires comprenant les rentes foncières, les baux divers et la vente aux riverains des murs de fortification s'élevaient à la somme de 614 frs.

❷ les revenus attribués aux communes sur les contributions foncière, personnelle, mobilière et somptuaire, comme sur la remise du percepteur : centimes additionnels au taux de 5 centimes par franc du principal, taux décidé par le conseil municipal lui-même, et 8 centimes par franc sur le produit brut des patentes, taux imposé d'office par la préfecture.

Le montant des revenus s'élevait au total à la somme de 2 410 frs.

La Commune pouvait donc compter sur cette somme pour faire face à ses dépenses.

Dans les comptes, rendus le 5 mai 1806 par le receveur François GIRARDIN, les recettes sont bien plus importantes que prévu. On devait vendre des murs de fortification et des tours pour la somme de 393 frs, finalement c'est 1 166 frs qui rentrèrent dans la caisse.

En fin de compte, les recettes s'élevèrent à la somme de 6 632 frs et les dépenses à 2 919 frs. La gestion avait été prudente, en minimisant les futures recettes, les dépenses avaient été frileuses. Au regard des recettes qui augmentaient chaque jour, on dépensa un peu plus que prévu, mais sans gâcher : seulement 509 frs !

Les déficits antérieurs furent comblés, et la municipalité félicitée et comblée elle aussi.

BUDGET DÉFINITIF DE L'AN XIII

Dépenses :

Secrétaire de mairie :	450,00 frs	Nicolas Guinée
Garçon de bureau, piéton et tambour :	150,00 frs	Jean Pierre Rousseau
Conducteur de l'horloge :	150,00 frs	Laurent Roch Paris
Sage femme :	100,00 frs	Louise Hervey
Bulletins administratifs, des lois, Code civil, registre d'état civil et Compagnie de réserve :	128,76 frs	
Garde Champêtre :	66,32 frs	Edme Robinet
Visite des fours et cheminées :	21,00 frs	Laurent Roch Paris
Loyer de la maison du Curé :	408,32 frs	Les héritiers Antoine Dinet
Réparation de la Maison Commune :	36,00 frs	Léonard Simonnet , maçon
Actes pour la Commune :	15,80 frs	Louis Henry Gois
Entretien des rues et promenades :	67,20 frs	à divers
Fêtes publiques :	60,00 frs	à divers
Fêtes publiques :	93,35 frs	à divers
Nettoisement des rues :	10,00 frs	Jean Pierre Rousseau

Fêtes publiques :	15,00 frs
Entretien des promenades :	34,25 frs
Tirage des conscrits :	23,00 frs
Réparation aux brancards :	5,00 frs
Actes pour la Commune :	12,25 frs
Reliquat des comptes ans 4-5-7-8 :	200,20 frs
Arriéré dû :	110,50 frs
Exposition d'un bureau de paix (?) :	5,80 frs
Frais de citation :	3,90 frs
Reliquat de compte an 12 :	215,03 frs
Frais de bureau :	100,00 frs
Indemnité du receveur :	25,40 frs
Total des dépenses :	2919,60 frs

Sources : archives municipales et départementales
Documentation personnelle

TOUS À VÉLO !

Le 20 Mai, nous irons à vélo de Chablis à Vincelles. La classe de Chichée nous accompagnera. Nous pique-niquerons à Vincelles où nous rejoindrons toutes les classes qui participent au « P'TIT TOUR USEP » de l'Yonne.

Samedi 19 Mars, nous avons pédalé de Chablis jusqu'au lac de Beines pour nous entraîner. Des parents nous ont aidé à respecter la sécurité sur la route.

Nos vélos doivent avoir deux freins en très bon état, des pneus bien gonflés et neufs, une chaîne bien graissée et un cadre à notre taille. Nous demanderons donc aux parents de tout vérifier.

Nous porterons un casque car c'est obligatoire quand on fait du vélo en groupe.

Nous allons nous entraîner plusieurs samedis matins pour progresser et monter les côtes sans poser le pied par terre.

**VENEZ NOUS ENCOURAGER AU DEPART DE L'ECOLE
LE 20 MAI A 9 HEURES !**

La classe de CE2



FAIRE NAÎTRE DES POUSSINS

Le Samedi 26 Février 2005, la maîtresse a apporté des œufs et une couveuse à l'école. On a mis les 12 œufs dans la couveuse avec un thermomètre.

Sur chaque œuf, on a dessiné un rond et une croix de chaque côté, car chaque jour, il fallait retourner les œufs 2 fois. Il fallait aussi vaporiser de l'eau sur les œufs pour que les poussins puissent casser la coquille facilement.

Au bout de 21 jours (3 semaines), des poussins sont nés.

Lorsqu'on est arrivé dans la classe le samedi 19 Mars a, on a vu deux poussins. Dans la matinée, il y en a eu un troisième qui est né. Il était tout mouillé. Le quatrième poussin avait du mal à sortir car la coquille était trop dure. La maîtresse l'a aidé à sortir.

Les poussins ont un diamant sur le bec pour casser la coquille. Ils ont deux pattes, des griffes, un bec et du duvet jaune. Il y en a même un qui a des taches noires.

La classe de CE1



CARNAVAL

Le Jeudi 3 Mars 2005, après-midi, nous avons fêté carnaval.

Comme il pleuvait, nous n'avons pas pu défilé dans les rues de Chablis. Alors toutes les classes se sont rassemblées dans la salle moquette pour un défilé coloré accompagné de musique.

Il y avait des princesses, des footballeurs, des sorcières, des indiens, des fées, des policiers, des loups, des clowns, un éléphant, un lion, une souris, une coccinelle...

Ensuite, nous avons chanté « Monsieur Carnaval ».

Puis, nous avons goûté : des crêpes, des beignets, des gaufres et plein de gâteaux. Nous remercions les parents, les grands-parents... pour les pâtisseries et les boissons. Nous nous sommes régalés.

Quelle belle journée !

La classe de CE1



FABRICATION D'UN PORTE-CRAYONS DE PÂQUES

Nous sommes la classe de CP de Sophie Bellat. Pour Pâques, nous avons fabriqué un porte-crayons en forme de lapin. Si vous voulez, nous vous proposons d'en faire un en suivant le texte ci-dessous.

Le matériel :

- un modèle pour faire un lapin
- un rouleau nu de papier toilette
- de la cartonnette
- du papier crépon
- du coton hydrophile
- du raphia
- un crayon de papier et un feutre noir
- de la colle
- un rectangle de papier couleur (vitrail)



Il faut :

- prendre le gabarit du lapin, le poser sur la cartonnette et en faire le contour au crayon de papier
- découper sur le trait de crayon de papier
- prendre le modèle des oreilles, tracer, découper et les coller sur les oreilles du lapin
- dessiner les yeux, le nez, la bouche et les griffes avec le feutre noir
- faire des encoches de 1 cm en bas du rouleau de papier toilette
- replier les encoches à l'intérieur du rouleau
- prendre le rectangle de papier de couleur, poser le bord du rouleau le long des plis des encoches, enrouler et coller le papier
- rentrer dans le haut du rouleau le papier trop long
- plier les pattes du lapin vers l'avant
- poser le rouleau sur les pattes, coller sur les pattes et le ventre
- faire un nœud papillon avec un petit rectangle de papier crépon et un petit bout de raphia ou de ficelle
- le coller sur le cou du lapin
- pour finir, coller un petit morceau de coton pour la queue



LES CHANGEMENTS DE NOTRE CLASSE

Notre classe a été repeinte en orange pendant les vacances de Février. Il y a trois couleurs d'orange.

Avant, les CP étaient vers la porte et nous, nous étions à côté des fenêtres. Maintenant, nous avons échangé de côté. Nous avons un nouveau tableau plus grand, qui se ferme. Il y a un côté pour les CP et un côté pour les CE1.

Il y a des cordes à sauter et des ballons dans la classe pour aller jouer dans la cour.

La maîtresse a accroché une pendule au mur.

Classe de CE1



Mots fléchés de printemps

LES MOTS FLECHES DE PHILIPPE IMBERT LE CHOCOLAT

FONT LE BONHEUR DE TOUS LES GOURMANDS	IL EXISTE AUSSI AVEC DES NOISETTES	MET EN LUMIERE IL REPETE TOUT CE QUE VOUS DITES	STRONTIUM CANARD DIT QUAND ÇA FAIT MAL	UTILISEZ RETIRER DU LIQUIDE PAR TRAITES	
A FAIRE AUSSI AVEC LE CHOCOLAT NOIR EN TABLETTES		ATTACHEZ V. DU KIRGHIZISTAN APRES STATU		AERE UN PEU HABITUDE	
				IL EST AJOUTE PARFOIS AU CHOCOLAT POUR NOTRE REGAL !	
POINTS OPPOSES	UN JAUNE SUFFIXE LATIN PEUPLE DU SOUDAN		LE CHOCOLAT LE PLUS CLASSIQUE		PIECE JAUNE
	MISES AVEC LE CHOCOLAT, C'EST ENCORE PLUS CROQUANT !				
C'EST DE L'ALUMINIUM		NEGATION PIECES DE THEATRE	DEUX FOIS A L'EST LIEU DE VISITES CYLINDRES		BRUIT RESTE DONC ETAIN
CELLE DE CHOCOLAT EST A CROQUER				ON PEUT EN FAIRE PLUS D'UN EN CHOCOLAT (AU PLURIEL)	
		TROMPE ETRE DIFFERENT		RETIREE INVITATION AU DEPART LETTRES A LIRE	PREPARATION PATISSIERE AVEC DU CHOCOLAT
SA POUDERE FAIT LE CHOCOLAT	FERMES POUR DES POMPES TERRE		C'EST AUSSI UNE COULEUR DE CHOCOLAT		
UNION DE CONTINENT DEMANDE DONC DU REPOS					LIGNE SUR LE FRONT
	IL PEUT S'AGREMENTER DE CHOCOLAT (AVEC UN ARTICLE)	LE MEILLEUR CARRE RAMASSE MIETTES		TEMPS QUI DURE VANITEUX	
	VEHICULE POUR L'URGENCE ARGENT	ABSORBE SOCIETE ANONYME		POUR LE CHOCOLAT, IL N'Y A PAS BESOIN DE L'AVOIR !	
LA NOTE DU CHEF PARESSEUX					
PRESENTATION CHOCOLATEE SERVIE EN BOISSON	CELLE EN CHOCOLAT EST FROIDE		CRAYON TENDRE LETTRES A TAXER		PHILIPPE IMBERT 2005

Poème « A la manière de... »

C'est Pâques

C'est Pâques ! Venez vite chez Marc

Venez voir le beau lapin

Venez chanter un refrain

Mathieu a mis les œufs

Mélissa a mis le chocolat

Manon a mis les bonbons

Si vous venez chez Sarah

Vous aurez une poule au chocolat !

La classe de CP



Les vaccinations auront lieu comme chaque année au Foyer Municipal le Mardi 10 Mai 2005 à partir de 13H30.

Le camping municipal ouvrira ses portes à partir du 1er Juin jusqu'au 30 Septembre 2005.

Etat Civil

Naissances

22 Janvier 2005 : Alexi POULAIN

30 Janvier 2005 : Merouane AYADI

15 Février 2005 : Milo JACQUET

16 Février 2005 : Grégoire GAUTHERIN

17 Février 2005 : Ranya GHOUDANI

06 Avril 2005 : Pierre WENGIER-SIMON

Décès

01 Janvier 2005 : Olga ARENDARZ veuve KOSTECKI

03 Janvier 2005 : Marie FERRIEZ

09 Février 2005 : Ginette BOUTIN

04 Mars 2005 : André VILLAIN

06 Mars 2005 : Daniel FOURNILLON

13 Mars 2005 : Lucienne MEUZY veuve SECHET

16 Mars 2005 : Madeleine GUEANT veuve BOUVELLE

19 Mars 2005 : Marthe SIBILLE veuve CHOUNET

19 Mars 2005 : Daniel DEFAIX

24 Mars 2005 : Christian CAMUS

03 Avril 2005 : Patrice SOLE PUJOL

05 Avril 2005 : Raymonde AERTSENS épouse LEFAURE

Solutions de la grille du n°35

LES MOTS FLECHES DE PHILIPPE IMBERT
- LES METIERS D'AUTREFOIS -

AVEC LE JOUR TOUJOURS PROFITEZ TOUJOURS	M	AMBIEN D'UN TRAVAIL AVEC UN CIVIL	G	M	LE METIER DE PROFESSEUR	A	DES PROFESSEURS DE LA VILLE	C	LES PROFESSEURS C'EST DANS LES JARDINS	C	ABOUCHE AVEC LA COUCHE POUR PROFESSEUR																								
FAITES LE COUPE	S	ROUE	E	A	ADORE	D	E	N	T	E	L	L	I	E	R	E	S																		
ELLE EST LA MERE DU PROFESSEUR	C	HAUDRONNIER	C	H	A	I	R	E	E	I	E	E	U	C	L	E	O	R	F	E	V	R	E	S											
UN HOMME PROFESSEUR	F	B	E	S	E	S	S	E	S	N	E	S	E	L	L	I	E	R	P	O	T	S	C	R	I	E	U	R	M	O	D	I	S	T	E
COUPE UN PROFESSEUR	A	S	T	S	A	E	U	A	N	N	A	L	L	E	U	R	S	T	A	I	L	L	E	U	R	S	P	H	I	L	I	P	P	E	